

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

LE 20 AVRIL 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 20 avril 2016, à 16 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents :

Siège numéro 3 : Louis Quevillon  
Siège numéro 4 : Michel Brisson  
Siège numéro 5 : Catherine Trickey  
Siège numéro 6 : Martin Charron

Sont absents:

Siège numéro 1 : Yvan Caron  
Siège numéro 2 : Pierre Leclerc

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Martin Charron.

Sont également présents :

Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier.  
Madame Line Milo, assistante greffière

## ***MOMENT DE RÉFLEXION***

## ***OUVERTURE DE LA SÉANCE***

Monsieur le Maire suppléant ouvre la séance à 16 h.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 16 h par le Maire suppléant, monsieur Martin Charron référant à l'ordre du jour.

1. Moment de réflexion;
2. Ouverture de la séance extraordinaire;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions portant exclusivement sur les sujets;
5. Adoption de la liste de paiements et des chèques en date du 19 avril 2016

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

6. Dépôt par le Directeur général et greffier de la liste des paiements et des chèques en date du 19 avril 2016;

**Chèques : 620 068,53 \$ \$**

**Débets directs : 84 716,61 \$**

**TOTAL : 704 785,14 \$**

**Chèques numéros : 16203 à 16270**

### **GESTION ET ADMINISTRATION**

- G-1 Adoption du Règlement d'emprunt numéro XXX- 2016 pour la modernisation de l'éclairage routier sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, et décrétant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 411 000 \$, à ces fins
- G-2 Avis de motion Règlement numéro XXX-2016 abrogeant le règlement numéro 107-2006 interdisant la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et de véhicule-outils sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham afin d'adopter le modèle de règlement présenté par le *ministère des Transports du Québec* (MTQ)
- G-3 Dissolution de la réserve financière – Fonds de stationnement
- G-4 Dissolution de la réserve financière – Revitalisation des façades
- G-5 Dissolution de la réserve financière pour les fins du remembrement des terres conformément au Règlement numéro 084-2004
- G-6 Factures de la compagnie AB FACTO (Enquêtes internes)
- G-7 Adoption de la politique des conditions de travail des cadres de la Ville de Brownsburg-Chatham (2015-2016)
- G-8 Mandat à M<sup>e</sup> Daniel Goupil du cabinet «Les consultants Prévost Fortin d'Aoust et associés inc.» pour évaluer le dépôt d'un dossier en cour supérieure
- G-9 Vote de blâme au conseiller, monsieur Pierre Leclerc pour avoir divulgué des informations lors d'une rencontre de travail du Conseil municipal

### ***INCENDIE – SÉCURITÉ PUBLIQUE***

- I-1 Achat d'un camion incendie avec échelle de 75 pieds

# *Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

## **LOISIRS & CULTURE**

- L-1 Immobilisations 2016 / Camping municipal & Marina de la Ville de Brownsburg-Chatham
- L-2 Demande d'autorisation – Utilisation du parc Des Vétérans pour la tenue de l'événement « Rase-O-Thon », le 22 mai 2016
- L-3 Demande d'autorisation de madame Laure Hennebique pour circuler sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le jeudi 7 juillet 2016 dans le cadre du « Tour CIBC Charles-Bruneau » 2016
- L-4 Demande d'autorisation de madame Rebecca Desaulniers pour circuler sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham le mercredi, 10 août et le vendredi, le 12 août 2016 dans le cadre du « Grand Tour Desjardins » 2016 / 23<sup>e</sup> édition
- L-5 Demande d'autorisation pour circuler sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le 11 juin 2016 pour la tenue de l'événement « Pédalons à fonds »

## **TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))**

- TP-1 Renouvellement de contrat faisant référence à l'appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver – Prévalence de l'année d'option 2016-2017 – Dernière année d'option
- TP-2 Résultat des prix suite au regroupement d'achats avec l'UMQ pour l'abat poussière – Autorisation d'achat
- TP-3 Offre de services professionnels en génie pour la réalisation d'un nouveau plan d'intervention – Octroi de mandat

7. *Dossiers des membres du Conseil municipal*

8. *Varia*

9. *2<sup>e</sup> période de questions portant exclusivement sur les sujets*

10. *Levée de la séance*

16-03-137

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel proposé.

Adoptée à l'unanimité

***Sept (7) CONTRIBUABLES SONT PRÉSENTS DANS LA  
SALLE DE DÉLIBÉRATION***

***1<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT  
SUR LES SUJETS***

***AUCUNE QUESTION***

**16-03-138**

**ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET DES  
PAIEMENTS EN DATE 19 AVRIL 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de retirer le chèque numéro 16250 au montant de 138,02 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des chèques et des paiements au fonds d'administration en date du 19 avril 2016, au montant de 704 647,12 \$.

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduits.

Adoptée à l'unanimité

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

## **GESTION ET ADMINISTRATION**

16-03-139

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 230- 2016 POUR LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE ROUTIER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, ET DÉCRÉTANT DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 411 000 \$, À CES FINS**

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur le conseiller Yvan Caron lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui a eu lieu le 5 avril 2016;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal déclarent, conformément à la *Loi*, avoir reçu une copie dudit projet de règlement d'emprunt au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE des copies dudit projet de règlement d'emprunt étaient disponibles pour consultation;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement d'emprunt et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'il est mentionné par le Maire suppléant, monsieur Martin Charron l'objet du règlement, sa portée, le cas échéant, son coût, son mode de financement ainsi que le mode de paiement et de remboursement;

ATTENDU QUE l'exécution des travaux de modernisation de l'éclairage routier tel que décrit à l'annexe « A » et faisant partie intégrante du présent règlement;

ATTENDU QUE lesdits travaux d'infrastructures décrits aux annexes « A » sont visés par ces articles et seront donc payés à même un emprunt à cet effet;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des prix budgétaires préparés pour la modernisation de l'éclairage routier contenus dans le rapport de la firme d'ingénieurs «Consulto expert »;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, afin d'aller de l'avant avec ledit projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu :

QUE les travaux soient décrétés conformément à la Loi sur les travaux municipaux (L.R.Q., chap. T-14);

**QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ** par Règlement d'emprunt du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, et il est par le présent règlement d'emprunt statué et ordonné, comme suit :

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

## **ARTICLE 1 :**

Les attendus font partie intégrante dudit règlement d'emprunt.

## **ARTICLE 2 :**

Le Conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux de modernisation de l'éclairage routier « A », selon les plans et devis préparés par la firme d'ingénieurs « Consulto expert », incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert au détail de ladite somme, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

## **ARTICLE 3 :**

Le Conseil municipal est autorisé à dépenser une somme de 411 000 \$ pour les fins du présent règlement d'emprunt.

## **ARTICLE 4 :**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement d'emprunt, le Conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 411 000 \$ sur une période de vingt (20) ans.

## **ARTICLE 5 :**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

## **ARTICLE 6 :**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement d'emprunt est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil municipal est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement d'emprunt et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

## **ARTICLE 7 :**

Le Conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement d'emprunt toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée pour le présent règlement.

Le Conseil municipal affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.



***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

**16-03-141      DISSOLUTION DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE –  
REVITALISATION DES FAÇADES**

CONSIDÉRANT QU'un nouveau programme de subvention à la rénovation urbaine a été mis en place en juin 2015 par le règlement 220-2015;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a eu aucune activité ou transaction dans la réserve financière – Revitalisation des façades depuis 2011;

CONSIDÉRANT QUE le solde de la réserve financière – revitalisation des façades est de 7 672,43 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de la trésorière, madame Nathalie Derouin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le transfert de l'excédent de la réserve financière – Revitalisation des façades au surplus libre.

Adoptée à l'unanimité

**16-03-142      DISSOLUTION DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES  
FINS DU REMEMBREMENT DES TERRES  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 084-2004**

CONSIDÉRANT QUE la durée de la réserve financière était fixée à dix (10) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2015 selon l'article 4 du règlement numéro 084-2004;

CONSIDÉRANT QU'à l'expiration de la durée de la réserve, l'excédent des revenus sur les dépenses sera versé au fonds général d'administration de la Ville, selon l'article 5 du règlement 084-2004;

CONSIDÉRANT QUE le solde de la réserve financière – remembrement est de 38 720,58 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de la trésorière, madame Nathalie Derouin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le transfert de l'excédent de la réserve financière du remembrement au fonds général d'administration.

Adoptée à l'unanimité



***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

**16-03-143      **FACTURES DE LA COMPAGNIE AB FACTO (ENQUÊTES INTERNES)****

CONSIDÉRANT QUE le mandat initial donné à la firme « AB Facto » par le directeur général et greffier, à la demande écrite de l'ex-maire Serge Riendeau, était de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat a été prolongé par l'ex-maire, monsieur Serge Riendeau une fois en la présence du directeur général et greffier et parfois sans sa présence;

CONSIDÉRANT QUE le total des deux factures actuellement déposées par cette entreprise s'élèvent à 14 231,02 \$, incluant toutes les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le rapport exécutif de la phase de renseignement a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE la firme s'apprête à déposer le rapport final écrit et que pour ce faire un montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables est encore nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le paiement des factures actuellement déposées au montant de 14 231,02 \$, incluant toutes les taxes applicables et de celle à venir au montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables, afin de régler et de fermer ce dossier, et ce, dans le but d'obtenir le rapport final et d'éviter toutes poursuites légales de la part de la firme « AB Facto » en cas de refus de paiement.

Adoptée à l'unanimité

**16-03-144      **ADOPTION DE LA POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM (2015-2016)****

CONSIDÉRANT QUE le Maire, monsieur Serge Riendeau et le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant ont tenu dix (10) réunions de travail sur le dossier du renouvellement des conditions de travail des cadres au cours de l'année 2015;

CONSIDÉRANT les discussions tenues aux Comités pléniers du Conseil municipal des 22 et 29 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'il fut finalement décidé de reconduire le texte de la politique actuellement en vigueur (2011-2014);

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham reconduise pour les années 2015 et 2016 le texte actuel de la politique des conditions de travail des cadres avec les augmentations et ajustements accordés.

Adoptée à l'unanimité

16-03-145

**MANDAT À M<sup>E</sup> DANIEL GOUPIL DU CABINET «LES CONSULTANTS PRÉVOST FORTIN D'AOUST ET ASSOCIÉS INC.» POUR ÉVALUER LE DÉPÔT D'UN DOSSIER EN COUR SUPÉRIEURE**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller monsieur Pierre Leclerc a exercé son droit de vote à quelques reprises sur le projet de développement domiciliaire « La Sucrierie » alors, qu'il aurait dû s'abstenir dû au fait qu'il avait un intérêt pécu nier à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise de mandater, le 23 mai 2016, M<sup>e</sup> Daniel Goupil du cabinet « Les Consultants Prévost Fortin D'Aoust et associés inc. » pour évaluer la pertinence de porter ce dossier en Cour supérieure dans le but de rendre inhabile à siéger, le conseiller monsieur Pierre Leclerc.

Adoptée à l'unanimité

16-03-146

**VOTE DE BLÂME AU CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE LECLERC POUR AVOIR DIVULGUÉ DES INFORMATIONS LORS D'UNE RENCONTRE DE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Pierre Leclerc a assisté à une rencontre des membres du conseil avec les promoteurs du projet « AKAL » dont Monsieur Amrik Rai;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Leclerc diffusé publiquement des informations transmises lors de cette rencontre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham adresse un vote de blâme au conseiller monsieur Pierre Leclerc pour ne pas avoir respecté la confidentialité des propos tenus lors d'une rencontre de travail du Conseil municipal tel que stipulé dans le règlement sur la tenue des comités pléniers et dans le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

**INCENDIE – SÉCURITÉ PUBLIQUE**

16-03-147

**ACHAT D'UN CAMION INCENDIE AVEC ÉCHELLE DE 75 PIEDS**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de se procurer cet équipement pour la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de ce camion échelle se fera sur le marché des camions usagés certifiés en bon état;

CONSIDÉRANT QUE ce marché n'est pratiquement actif qu'aux États-Unis;

CONSIDÉRANT QUE lorsque ce type d'équipement est mis en vente, il trouve preneur presque immédiatement;

CONSIDÉRANT QU'il y lieu de mandater le Directeur du Service de la sécurité incendie à procéder sur le champ à l'achat d'un tel équipement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport du Directeur du Service de la sécurité incendie, monsieur Marc Desforges;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Directeur du Service de la sécurité incendie à procéder, à l'achat d'un camion pompe incendie avec une échelle de 75 pieds, et ce, jusqu'à un montant maximum 99 999 \$, incluant toutes les taxes applicables.

QUE cette dépense soit payée à même le Fonds de roulement sur une période de dix (10) ans.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

**LOISIRS & CULTURE**

**16-03-148      IMMOBILISATIONS 2016 / CAMPING MUNICIPAL &  
MARINA DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**

CONSIDÉRANT QUE les engagements financiers suivants ont été inscrits au « Programme triennal 2016-2017-2018 » pour l'année 2016 à savoir :

- Amélioration permanente du chemin principal du camping (phase 2) avec de l'asphalte recyclé (30 000 \$) ;
- Agrandissement du stationnement de la marina (15 000\$).

CONSIDÉRANT le succès de la première phase de pavage du chemin principal avec de l'asphalte recyclé;

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'agrandir le stationnement de la marina fut un sujet soulevé à de multiples reprises par les usagers lors de la journée d'information publique concernant le projet d'agrandissement de la marina, tenue le 6 février 2016, à la salle Louis-Renaud ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux représentent des dépenses de 45 000 \$, incluant toutes les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise des dépenses d'immobilisations, au montant de 45 000 \$, incluant toutes les taxes applicables pour le Camping municipal & marina en 2016, et ce, afin de réaliser les projets de pavage du chemin principal et d'agrandissement du stationnement de la marina.

QUE cette dépense sera payée à même le fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans, (postes budgétaires numéros 23-080-60-018 et 23-810-01-031)

Adoptée à l'unanimité

**16-03-149      DEMANDE D'AUTORISATION – UTILISATION DU PARC  
DES VÉTÉRANS POUR LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT  
« RASE-O-THON », LE 22 MAI 2016**

CONSIDÉRANT la demande effectuée par madame Karine Émond, citoyenne de la Ville de Brownsburg-Chatham;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE celle-ci désire organiser pour une 4<sup>e</sup> années un « Rase-o-thon », au parc des Vétérans ainsi qu'une collecte de dons à l'intersection des rues des Érables et Principale;

CONSIDÉRANT QUE cet événement permettra d'amasser des dons pour la Société canadienne du cancer ainsi que pour un membre de sa famille atteint de cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE madame Karine Émond a remis une preuve d'autorisation de la Société canadienne du cancer pour la tenue de cet évènement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham autorise madame Karine Émond à tenir son événement, le 22 mai 2016, de 10 h à 16 h, au parc des Vétérans ainsi qu'à l'intersection de la rue des Érables et de la rue Principale.

QUE madame Karine Émond soit informée qu'elle doit obtenir l'autorisation du *ministère des Transports du Québec* (MTQ) puisqu'il s'agit d'une route provinciale.

Adoptée à l'unanimité

16-03-150

**DEMANDE D'AUTORISATION DE MADAME LAURE HENNEBIQUE POUR CIRCULER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, LE JEUDI 7 JUILLET 2016 DANS LE CADRE DU « TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU » 2016**

CONSIDÉRANT la demande de Madame Hennebique de circuler sur le territoire lors de l'événement sportif «Tour CIBC Charles-Bruneau», le 7 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE le « Tour CIBC Charles-Bruneau » supporte la recherche et les projets dédiés à l'oncologie pédiatrique;

CONSIDÉRANT QUE la 21<sup>e</sup> édition regroupera plus de 350 hommes et femmes d'affaires qui enfourcheront leurs vélos pour rouler 1600 km à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la traversée sur le territoire de la Ville est d'environ 40 cyclistes regroupés en trois pelotons de moins de 15 personnes et que ceux-ci seront suivis par une voiture d'encadrement et que tout le convoi sera accompagné d'une caravane de véhicule technique;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la requête de madame Laure Hennebique, pour le « Tour CIBC Charles-Bruneau », à emprunter les routes suivantes :

La Route 344, la Montée Vachon et la route 148, selon le descriptif du déjà fourni, et aux conditions suivantes, à savoir :

Une preuve d'assurances responsabilité de 2 000 000 \$ pour la durée de l'événement, la Ville de Brownsburg-Chatham devant être identifiée comme co-assurée. De plus, la preuve d'assurances devra être liée à une clause d'avis annulation de 30 jours;

Tout aménagement devra être approuvé par les responsables de la Ville (affiches, indicateurs et autres);

L'équipe de coordination de la marche devra assurer la sécurité des participantes;

L'équipe de coordination devra également, le cas échéant, obtenir l'approbation du *ministère des Transports du Québec* (MTQ) pour les routes provinciales;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande aux organisateurs de s'assurer que des normes de sécurités sévères encadrent la tenue de cet événement et qu'il y ait une présence policière.

Adoptée à l'unanimité

16-03-151

**DEMANDE D'AUTORISATION DE MADAME REBECCA DESAULNIERS POUR CIRCULER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM LE MERCREDI, 10 AOÛT ET LE VENDREDI, LE 12 AOÛT 2016 DANS LE CADRE DU « GRAND TOUR DESJARDINS » 2016 / 23<sup>E</sup> ÉDITION**

CONSIDÉRANT la demande de madame Rebecca Desaulniers de circuler sur le territoire lors de l'événement sportif «Le Grand Tour Desjardins 2016» les 10 et 12 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est une randonnée cyclo-touristique de 7 jours qui regroupe 2000 cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE le parcours est une boucle dont le départ et l'arrivée sont prévus à Plantagenet en Ontario et qu'il sera possible pour les participants de parcourir quotidiennement des distances variant entre 80 à 120 km;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE le succès de cet événement est possible grâce à la précieuse collaboration des municipalités visitées;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes sont tenus de respecter, en tout temps le Code de la sécurité routière et que le parcours demeurera ouvert à la circulation automobile;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes seront accompagnés par des bénévoles à vélo formés en premiers soins, en mécanique et en encadrement sur route et par des véhicules (motocyclettes et camionnettes) de premiers soins, de mécanique et d'abandon;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de coordination balisera le parcours et que les panneaux seront récupérés le jour même du passage.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la requête de Madame Rébecca Desaulniers à emprunter la route suivante : Route 327 / Route du Nord, selon les descriptifs déjà fourni, et aux conditions suivantes :

Preuve d'assurances responsabilité de 2 000 000 \$ pour la durée de l'événement, la Ville de Brownsburg-Chatham devant être identifiée comme co-assurée. De plus, la preuve d'assurances devra être liée à une clause d'avis annulation de 30 jours;

Tout aménagement devra être approuvé par les responsables de la Ville (affiches, indicateurs et autres);

L'équipe de coordination de la marche devra assurer la sécurité des participantes;

L'équipe de coordination de la marche devra également, le cas échéant, obtenir l'approbation du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour les routes provinciales;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande aux organisateurs de s'assurer que des normes de sécurités sévères encadrent la tenue de cet événement et qu'il y ait une présence policière.

Adoptée à l'unanimité

## *Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

16-03-152

### **DEMANDE D'AUTORISATION POUR CIRCULER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, LE 11 JUIN 2016 POUR LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT « PÉDALONS À FONDS »**

CONSIDÉRANT la demande de madame Elise De Sève pour l'organisation de l'événement Pédalons à « fonds » afin de circuler sur le territoire, le samedi 11 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'événement Pédalons à « fonds » est organisé au profit de la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE l'événement se tiendra entre 8 h 30 et 13 h sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation devra s'assurer d'avoir les ressources nécessaires afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur du Service loisirs et culture, monsieur David Toussaint, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la requête de madame Elise De Sève, pour l'événement Pédalons à « fonds », à emprunter les routes suivantes :

- Route 148;
- Chemin Staynerville Est;
- Montée La Branche;
- Rue des Érables;
- Rue Macvicar;
- Rue Woodbine;
- Route 327.

Selon les plans fournis par l'organisation de l'événement Pédalons à « fonds », et aux conditions suivantes :

- L'organisation devra fournir une preuve d'assurances responsabilité de 2 000 000 \$ pour la durée de l'événement, la Ville de Brownsburg-Chatham devant être identifiée comme co-assurée. De plus, la preuve d'assurances devra être liée à une clause d'avis annulation de 30 jours;
- Tout aménagement devra être approuvé par les responsables de la Ville (affiches, indicateurs et autres);
- L'équipe de coordination de l'événement devra assurer la sécurité des participants et des usagers de la route;



## *Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

- L'équipe de coordination devra également, le cas échéant, obtenir l'approbation du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour les routes provinciales.

Adoptée à l'unanimité

### *TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))*

16-03-153

#### **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT FAISANT RÉFÉRENCE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – PRÉVALENCE DE L'ANNÉE D'OPTION 2016-2017 – DERNIÈRE ANNÉE D'OPTION**

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres public effectué pour ouverture de résultats en mai 2012, incluant une possibilité de deux années optionnelles, à savoir 2015-2016 et 2016-2017;

CONSIDÉRANT que la Ville de Brownsburg-Chatham s'est prévaluée de l'année d'option 1, qu'elle se termine officiellement, le 15 mai courant;

CONSIDÉRANT les services fournis par les entrepreneurs des secteurs visés, durant les années du contrat, sont plus que satisfaisants et respectent en tous points, les exigences du devis;

CONSIDÉRANT l'intérêt des entrepreneurs à poursuivre le contrat avec la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT la tarification de l'année d'option 2016-2017 déjà établie lors du processus d'appel d'offres public, à savoir :

**T & W Seale**

SECTEUR DALESVILLE – LAC CARILLON			DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE, FOURNITURE & ÉPANDAGE D'ABRASIFS			
SAISON	Kilomètres	Prix Kilomètres	Total avant les taxes	T.P.S.	T.V.Q.	Grand total
OPTIONNEL 2016-2017	53,307 km	4 585,00\$	244 412,59\$	12 220,63\$	24 380,16\$	281 013,38\$

et

**Les Entreprises Carl Séguin inc.**

SECTEUR PINE HILL			DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE, FOURNITURE & ÉPANDAGE D'ABRASIFS			
SAISON	Kilomètres	Prix Kilomètres	Total avant les taxes	T.P.S.	T.V.Q.	Grand total
OPTIONNEL 2016-2017	28,016 km	4 000,00\$	112 064,00\$	5 603,20\$	11 178,38\$	128 845,58\$

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des chemins d'hiver est une dépense récurrente annuelle faisant partie du budget d'opération du Service des travaux publics;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Catherine Trickey, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte le renouvellement du contrat, auprès des deux entrepreneurs pour les secteurs visés, tel que les modalités du devis, pour l'année d'option numéro 2, 2016-2017.

QUE cette dépense sera payée à même le poste budgétaire d'opération numéro 02-330-531.

Adoptée à l'unanimité

16-03-154

### **RÉSULTAT DES PRIX SUITE AU REGROUPEMENT D'ACHATS AVEC L'UMQ POUR L'ABAT POUSSIÈRE – AUTORISATION D'ACHAT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a accepté par voie de résolution portant le numéro 16-02-54 la proposition de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres Villes de Brownsburg-Chatham intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal*:

- Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une Ville s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite au processus d'appel d'offres public officiel;

CONSIDÉRANT le prix obtenu, par litre, auprès du plus bas soumissionnaire conforme « Multi-Routes inc. », au montant de 0,3185\$, le litre, incluant toutes les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham participe à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

## ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte le résultat pour l'abat-poussière 2016, auprès du soumissionnaire « Multi-Routes », à 0,3185 \$, le litre, incluant toutes les taxes applicables.

QUE cette dépense sera payée à même le poste budgétaire d'opération numéro 02-320-00-627.

Adoptée à l'unanimité

16-03-155

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE POUR LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PLAN D'INTERVENTION – OCTROI DE MANDAT**

CONSIDÉRANT une demande de prix auprès de firmes d'ingénieries pour la réalisation d'un nouveau plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le dernier plan d'intervention réalisé date de 2006 et ne comportait que les données des conduites du secteur Brownsburg;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du plan d'intervention est une obligation gouvernementale pour le rendre conforme au nouveau guide préparé par le (MAMOT);

CONSIDÉRANT QUE les frais reliés à la réalisation de ce plan d'intervention font partie de la programmation du TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT les offres de services obtenues, incluant toutes les taxes applicables, à savoir :

- |                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| - Les Consultants Mirtec inc : | 24 950,66 \$ |
| - Équipe Laurence :            | 24 720,70 \$ |

CONSIDÉRANT QU' à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, un plan d'intervention préparé selon le guide révisé sera exigé à toute municipalité qui présentera une demande d'aide financière pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égout, ou pour des travaux de priorité 3 ou 4 dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de la Directrice du Service des travaux publics, madame Sonja Lauzon, ainsi que de ses recommandations;

***Procès-verbal du Conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham retienne l'offre de services professionnels auprès de l'« Équipe Laurence », pour un montant de 24 720,70 \$, incluant toutes les taxes applicables pour la réalisation du nouveau plan d'intervention.

QUE le montant de ce mandat; la portion non subventionnée par le (TECQ), soit payée à même le surplus libre (23-050-01-410).

Adoptée à l'unanimité

***DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL***

***VARIA***

***2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT  
SUR LES SUJETS***

***De à 16h20 à 16h30 : Des contribuables posent des questions et  
monsieur le Maire suppléant, leur répond.***

**16-03-156**

***LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE***

À 16h30 il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Martin Charron,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
René Tousignant, MAP, OMA  
Directeur général et greffier